



Planification annuelle 2018-2019

Accueil 4^e, 5^e, 6^e, années du primaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Marguerite-Bourgeoys. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication le 15 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera remis, par courriel, le 20 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 9 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera remis, par courriel, le 26 février. Ce bulletin couvrira la période du 10 novembre au 15 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison, par courriel. Il couvrira la période s'échelonnant du 16 février jusqu'au 21 juin et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

BULLETINS :

- Les parents d'un élève d'ACCUEIL qui a fait **moins d'un mois** en classe d'accueil **ne** recevront **pas** de communication à la fin de l'étape.
- Les parents d'un élève d'ACCUEIL qui aura fait au moins un mois en classe d'accueil recevront, en fin d'étape, une PREMIÈRE COMMUNICATION CRITÉRIÉE (comme celle d'octobre).
- Les parents d'un élève d'ACCUEIL qui aura fait toute l'étape en classe d'accueil recevront un BULLETIN D'ACCUEIL à la fin de l'étape.
- Un élève d'accueil qui sera intégré en classe ORDINAIRE recevra le même bulletin que les autres élèves de sa CLASSE.

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

INTÉGRATION :

Un élève d'accueil qui a fait un séjour suffisamment long en classe fermée d'accueil ou qui démontre une maîtrise suffisante du français pour suivre l'enseignement en classe ORDINAIRE pourra être intégré en classe ORDINAIRE selon les critères d'âge et de chances de réussite en **début d'année scolaire** (rentrée), au 101^e jour de classe (1^{er} février 2018) dépendant du moment où il manifeste ledit niveau suffisant de maîtrise de la langue française.

La direction décide de l'intégration après consultation du titulaire.

INTÉGRATION PARTIELLE :

Afin de faciliter le processus de passage d'un élève d'accueil en classe ordinaire, ce dernier peut faire un **stage d'intégration** dans le groupe qu'il est susceptible de rejoindre quelques semaines avant son intégration complète. Il peut être soumis aux évaluations auxquelles ce groupe est soumis. Toutefois, aucun résultat en période de stage n'est noté dans un bulletin ou une communication critériée.

ÉLÈVES DU TERRITOIRE DE L'ÉCOLE DES MARGUERITE :

Un élève d'accueil du territoire de l'École Des Marguerite (ÉDM) qui passe en classe ORDINAIRE **quitte** l'École primaire Île-des-Sœurs pour intégrer un groupe de son école de quartier (ÉDM). Toutefois, le stage d'intégration peut avoir lieu à l'École primaire Île-des-Sœurs.

CLASSE D'ACCUEIL :

La direction détermine dans quel groupe chaque élève d'accueil est intégré. Le critère d'âge pour la formation des groupes est donné à titre indicatif seulement.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec l'équipe de direction pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Johanne Landry
Directrice

Mélanie Préville-Cyr
Directrice adjointe

Titulaire de la classe d'accueil

Marie-Line Roy (920)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français

Zig-Zag, 3^e année
La Pratique du Français
Imagier de l'école
Savoir Lire
Cahier maison

Élèves de 10 ans : *Arobas*, 5^e année
Cahier maison

Élèves de 11 (et 12 ans)
Arobas, 5^e année
Cahier maison

Mathématique

Clic-Math, 3^e ou 4^e année
Cahier maison

Élèves de 10 ans : *Caméléon*, 5^e année
Cahier maison

Élèves de 11 (et 12 ans)
Caméléon et soutien web, 6^e année
Cahier maison

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Maîtrises des connaissances ciblées par la progression des apprentissages

- Matériel de manipulation
- Gestes transformateurs et outils
- Répertoire visuel pour l'appréciation
- Utilisation de différents médiums (carton, plastique, etc.)
- ciseaux, colle, peinture, etc.

Devoirs et leçons

La planification des devoirs et leçons se retrouve quotidiennement dans l'agenda, dans le plan de travail dans la reliure bleue. Si l'enfant fournit des efforts de manière constante en classe, il ne devrait pas travailler plus de 30 minutes dans ses devoirs et leçons à la maison.

Français, accueil

Compétences développées progressivement par l'élève tout au long de son parcours en classe d'accueil.*

Communiquer	<p>Au début de son apprentissage du français :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève utilise des gestes, des mimes et des dessins pour se faire comprendre. ▪ Il suit de courtes consignes données à l'oral. ▪ Il apprend et utilise dans divers contextes le vocabulaire appris en classe. ▪ Il s'exprime en utilisant des mots et des expressions mémorisés ou répétés. ▪ Il répond à des questions simples et en pose avec l'aide de l'enseignant. ▪ Il prend des risques <p>Par la suite,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève comprend l'essentiel des messages. ▪ Il participe parfois aux échanges. ▪ Il exprime son accord ou son désaccord. ▪ Il s'exprime à l'aide de phrases courtes, souvent mal structurées et en faisant parfois des pauses. ▪ Il demande ou fournit des informations. ▪ Il utilise un vocabulaire simple. ▪ Il transfère les connaissances et les stratégies acquises dans sa langue maternelle. <p>Vers la fin du parcours en accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il participe aux échanges avec plus d'aisance. ▪ Il maintient de courts échanges sur des sujets familiers. ▪ Il adapte ses propos à la situation. ▪ Il utilise un vocabulaire juste et précis. ▪ Il explique son point de vue. ▪ Il s'exprime en utilisant des phrases plus complexes et en corrigeant parfois ses propres erreurs.
Lire	<p>Au début de son apprentissage du français :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève identifie les lettres et les sons correspondants. ▪ Il apprend à reconnaître globalement les mots courants et à décoder les mots nouveaux. ▪ Il commence à lire des textes très courts et très simples portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur les illustrations. ▪ Il repère un renseignement particulier avec le soutien de l'enseignant. ▪ Il transfère les connaissances et les stratégies acquises dans sa langue maternelle. <p>Par la suite,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève améliore sa rapidité de lecture. ▪ Il s'initie à lire différents types de textes dont le sujet lui est familier. ▪ Il trouve des informations spécifiques et réagit à un texte lu ou entendu. Il le fait à l'oral et aussi à l'écrit. ▪ Il choisit des stratégies de lecture de plus en plus efficaces. ▪ Il réagit au texte et donne son opinion avec le soutien de l'enseignant. <p>Vers la fin du parcours en accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il peut, avec ou parfois sans aide, trouver, déduire et comparer l'information contenue dans divers textes comportant davantage d'informations et un vocabulaire plus varié. ▪ Il établit des liens entre les parties d'un même texte, ou entre plusieurs textes.
Écrire	<p>Au début de son apprentissage du français :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'élève trace des lettres. Il reproduit des mots et de très courtes phrases. ▪ Il mémorise et orthographe correctement des mots de vocabulaire vus en classe. ▪ Il transfère les connaissances et les stratégies acquises dans sa langue maternelle. <p>Par la suite,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il rédige de courts textes composés de mots vus en classe et liés au sujet demandé. ▪ Il rédige des phrases simples, généralement bien construites, parfois incomplètes ou mal structurées. ▪ Il délimite ses phrases avec la majuscule et le point. ▪ Il effectue, avec l'aide de son enseignant, les accords dans le groupe du nom. ▪ Il amorce l'étude de la conjugaison. ▪ Il s'approprie des stratégies de révision et de correction en utilisant les outils qui lui sont proposés. <p>Vers la fin du parcours en accueil (9-12 ans),</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il produit des textes plus longs dont le vocabulaire est plus varié. ▪ Ses idées sont développées et mieux organisées. ▪ Il construit des phrases un peu plus élaborées et bien ponctuées. ▪ Il effectue des accords dans le groupe du nom et dans le groupe du verbe.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEES / CS ²	Résultat inscrit au bulletin
En communication orale : Observations de l'élève lors de situations de communication orale en groupe dans différents contextes. La compréhension des consignes. L'interaction avec l'interlocuteur. L'utilisation d'un vocabulaire précis. Réactions verbales et non-verbales Courte présentation orale (Reformulation) (Paraphrase)	Oui	En communication orale : L'expression, la prononciation, le rythme du discours. Participation aux échanges Présentation orale Reformulation Paraphrase	Oui	En communication orale : Idem	Non	Oui
En lecture : Alphabet-sous-lettres Décodage Réaction au texte lu ou entendu le plus souvent à l'oral (sous forme de discussion ou de présentation) (Repérage des informations à l'oral et à l'écrit.)	Oui	En lecture : Réaction au texte lu ou entendu Présentation de livres lus avec un pair Repérage des informations à l'oral et à l'écrit.	Oui	En lecture Idem	Non	Oui
En écriture : Lettres, graphies, mots de vocabulaire Dictées des mots étudiés. Rédaction de phrases bien structurées. (Situations d'écriture courtes et variées)	Oui	En écriture : Production écrite Rédaction de courts textes sur divers sujets en lien avec les thèmes travaillés Repérage d'informations à l'écrit Dictées de phrases avec les mots étudiés	Oui	En écriture Idem	Non	Oui

² MEES : Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur
 CS : commission scolaire

Mathématiques

Compétences développées par l'élève

<p>Résoudre une situation-problème * (Ne fait l'objet d'un enseignement que lorsque la compétence langagière est suffisamment développée pour permettre aux élèves de comprendre les énoncés des situations-problèmes.)</p>	<p>Dans le contexte de l'apprentissage de la langue, l'élève, guidé par l'enseignant, résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève, soutenu par l'enseignant, détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire et selon la maîtrise qu'il a de la langue française.</p>
<p>Utiliser un raisonnement mathématique*</p>	<p>L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques.</p> <p>Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.</p>
<p>Communiquer à l'aide du langage mathématique*</p>	<p>L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots.</p> <p>Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin.</p>
<p>*Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser lors de son passage en classe d'accueil se retrouvent parmi les suivantes :</p> <p>Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 100 000; représentation des nombres décimaux jusqu'à l'ordre des millièmes; fractions ; représentation, comparaison, lecture et écriture de fractions, fractions équivalentes, association de nombres décimaux et de pourcentages à des fractions; choix des opérations à effectuer et appropriation des techniques conventionnelles de calcul (+, -); processus personnels de multiplier et de diviser; calcul mental. appropriation des techniques conventionnelles de calcul écrit pour multiplier et diviser des nombres naturels et des nombres décimaux.</p> <p>Géométrie : Repérage dans le plan cartésien; description et classification de figures planes; association de solides à leur développement; utilisation de la réflexion et de la translation pour produire des frises et des dallages.</p> <p>Mesure : Estimation et mesure de longueurs (m, dm, cm), du temps, de surfaces ; estimation et mesure de volumes, d'angles, de température, de masses.</p> <p>Statistique : Interprétation et représentation de données dans des diagrammes à bandes, à pictogrammes et à lignes brisées; dans les diagrammes circulaires; sens et calcul de la moyenne.</p> <p>Probabilité : Simulation d'activités liées au hasard; comparaison des résultats possibles d'une expérience liée au hasard avec les résultats théoriques connus.</p>	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 6 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEES / CS	Résultat inscrit au bulletin
<p>Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage</p>	<p>Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin</p>	<p>Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation</p>	<p>Oui</p>	<p>Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation</p>	<p>Non</p>	<p>Oui</p>
<p>Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Jogging mathématique Exercices Tests de connaissance</p>	<p>Oui</p>	<p>Utiliser un raisonnement mathématique :</p>	<p>Oui</p>	<p>Utiliser un raisonnement mathématique :</p>	<p>Non</p>	<p>Oui</p>

Compétence non disciplinaire

Des commentaires portant sur la compétence non disciplinaire ci-dessous vous seront transmis à la 3^e étapes

Étape 3

SAVOIR COMMUNIQUER

de façon formelle et de façon informelle, à l'oral et à l'écrit

Spécialistes

Pascal Palomino (musique)
Viviane Lafrance (éducation physique et à la santé)
Liliana-Maria Florez (arts plastiques)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Musique	Duo-tang
Arts	Duo-tang Chemisier de peinture
Éducation physique et à la santé	Le port du costume (t-shirt et culotte de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course.

Arts plastiques

Compétences développées par l'élève

C1 - Réaliser des créations plastiques personnelles	Avec le soutien de son enseignant, l'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique.
C2 - Réaliser des créations plastiques médiatiques	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à réaliser des créations dans le but de communiquer avec son entourage.
C3 - Apprécier des œuvres	L'élève apprend à examiner une œuvre. Il apprend à nommer le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long du premier cycle, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (0 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (40 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Évaluation en lien avec les notions travaillées en classe Utilisation des gestes transformateurs en combinant différents éléments du langage plastique comme : la forme, la ligne, la couleur.	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin	Utilisation et combinaison des différents éléments du langage plastique y compris la texture, le motif et le volume. Création des croquis représentant des variantes d'une idée inspirée par une création médiatique. Le tout, en tenant compte du message et le destinataire. Comparaison des œuvres, des réalisations en se basant sur ses observations et sur les critères d'appréciation proposés Évaluation de trois compétences en lien avec les notions travaillées en classe.	Oui C1 C2 C3	Utilisation des éléments du langage plastique dans l'organisation de différentes représentations de l'espace comme la perspective avec chevauchement et perspective en diminution. Discussion autour des représentations médiatiques fait par l'élève. Comparaison des œuvres, des réalisations en se basant sur ses observations et sur les critères d'appréciation proposés Les évaluations peuvent être faites sous forme de discussions ou d'entrevue.	Non	Oui C1 C2 C3

Musique

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève, avec le support de l'enseignant, apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques. Avec l'aide de l'enseignant, il apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. Il exploite des éléments du langage musical, des moyens sonores et des structures.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales, instrumentales et variées. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève, avec l'aide de l'enseignant, nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale selon la capacité qu'il a de s'exprimer en français. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline de façon de plus en plus précise. À noter que cette compétence est à développer mais n'est pas considérée dans l'évaluation.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

En classe d'accueil, le développement de ces compétences contribue à l'apprentissage de la langue française mais également à l'ouverture sur le monde culturel qui l'entoure.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (0 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (40 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEES / CS	Résultat inscrit au bulletin
Interpréter les rythmes et les mélodies avec l'aide du professeur. Les pièces sont jouées individuellement ou en ensemble	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Interpréter les rythmes et les mélodies avec l'aide du professeur. Les pièces sont jouées individuellement ou en ensemble. Composer un fragment musical. Appréciation d'œuvres musicales.	Oui	Interpréter les rythmes et les mélodies avec l'aide du professeur. Les pièces sont jouées individuellement ou en ensemble. Composer un fragment musical. Appréciation d'œuvres musicales.	Non	Oui

Éducation physique et à la santé, Accueil

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Dans un contexte d'apprentissage de la langue française, lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute d'abord puis planifie diverses actions motrices et des enchaînements selon ses capacités et les contraintes de l'activité. Il exécute des actions motrices et des actions simultanées en continuité. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, avec l'aide de l'enseignant, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Dans un contexte d'apprentissage de la langue française, lors d'activités collectives, avec l'aide de l'enseignant, l'élève élabore des plans d'action selon les capacités de ses pairs et les contraintes de l'activité. Il applique les principes d'actions planifiés, les principes de synchronisation et les principes de communication en considérant le contexte d'apprentissage de la langue. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Avec l'aide de l'enseignant, il évalue la démarche, les plans d'actions, les résultats et les apprentissages réalisés.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé selon la capacité qu'il a de s'exprimer en français. Avec l'aide de l'enseignant, il élabore le plan d'une pratique régulière d'activités physiques et le plan d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 à 15 minutes. Avec l'aide de l'enseignant, il évalue les résultats et dégage les effets et les bienfaits sur sa santé et son bien-être.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Dans un contexte d'apprentissage de la langue française, l'enseignant fera appel fréquemment à un support visuel pour développer ces compétences.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (0 %) Du 29 août au 9 novembre		2 ^e étape (40 %) Du 10 novembre au 15 février		3 ^e étape (60 %) Du 16 février au 21 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'année, en respectant la progression des apprentissages	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEES / CS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage et d'évaluation : Jeux collectifs Jeux d'opposition Jeux coopératifs Notions de physiologie	Oui C1 C2 C3	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation Situation d'apprentissage et d'évaluation : Activités d'adresse Sports collectifs Pratique d'une activité d'intensité modérée à élevée d'au moins 10 minutes (jogging). Gym en forme (post-test) Habitudes de vie	Non	Oui C1 C2 C3